DÉNONCIATION

ADRESSÉE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

PAR M. SOUTON,

Directeur de la Monnoie de Pau,

CONTRE LE COMITÉ MONNÉTAIRE,

LA COMMISSION DES MONNOIES,

ET LE MINISTRE DES CONTRIBUTIONS.

La vertu toute nue autre fois étoit belle ;
Mais le vice à son aise est aujourd'hui plus qu'elle,
Et de quelques talens que l'on soit revêtu,
On ne fait pas fortune avec trop de vertu.



A PARIS,

De l'Imprimerie de MILLET & Compagnie, rue de la Tixéranderie, N°. 36.

1791.



DÉNONCIATION
ADRESSÉE
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

TROMPÉS, ainsi que toute la nation, par les rapports aussi contradictoires qu'insidieux dont vous a fatigué votre comité monnétaire, j'ose enfin déchirer le voile qui cache tant d'ignorance & de mauvaise foi, & démasquer l'impéritie qui, pour satisfaire la cupidité, vous a extorqué des décrets inexécutables & propres à retarder la félicité publique.

Je vais faire connoître un nouveau ministre déjà prévaricateur, & mettre sous vos yeux les astuces d'une commission dont la plupart des membres, suppôts de l'ancien régime, n'ont cherché à être employés dans celui ci, que pour faire triompher l'intrigue & la rapacité.

Que les individus que je vais dénoncer m'attaquent devant les tribunaux, je les y attends. Si j'altère la vérité, Messieurs, je me soumets à la loi qui flétrit les calomniateurs.

J'entre en matiere.

Votre comité monnetaire vous assura il y a quelque tems que l'on fabriquoit avec la plus grande activité des gros sols dans tous les hôtels de monnoie. Rien de plus faux que cette assertion; car la plupart des monnoies manquoient de coins, n'avoient pas de la matiere, & ne savoient d'où en tirer. Cela est si vrai, Messieurs, que plusieurs monnoies sont encore dans l'inaction, pour ces mêmes raisons. Votre comité monnetaire vous a donc trompés !

Quelque tems après le ministre des contributions vous annonça qu'il se faisoit par jour pour 40 mille livres de monnoie moulée. La vérité est qu'il ne s'en faisoit que très-peu, & qu'on ne faisoit même que des essais. Ce ministre vous a donc aussi trompés à cet égard.

Je remis, il y a près de deux mois, au comité & à la commission des monnoies, un mémoire concernant les cloches. J'y proposois de faire avec cette matiere une monnoie frappée, & me chargeois, à des conditions avantageuses pour la nation, de faire fabriquer de cette maniere toute la basse monnoie nécessaire. Ces messieurs ne vous donnerent point connoissance de ma soumission, parce qu'ils vouloient favoriser messieurs les intéressés à la manufacture de Romilli, en leur faisant employer en flaons, & à un prix très-

avantageux, une grande quantité de cuivre d'assez médiocre qualité. Ils sont parvenus à leur but.

Je fis le 27 Juillet, à la commission des monnoie, une nouvelle proposition encore très-avantageuse à la nation, & dans laquelle je donnois des preuves de désintéressement. La commission ni le ministre n'ont point jugé à propos de vous en faire part. Ils vous ont aussi laissé ignorer le résultat d'une expérience qu'ils m'ont fait faire sur la matiere des cloches, alliée d'un quart de cuivre, parce que je n'ai point voulu leur faire connoître le procédé par lequel je rends cette matiere susceptible de bien supporter la pression du balancier.

De plus, j'accuse la commission & le ministre de chercher à retarder la pleine exécution du décret que vous avez rendu sur la basse monnoie, afin de favoriser pour cette fabrication quelques intriguans, & particuliérement messieurs les intéressés à la manufacture de Romilly.

J'accuse encore le ministre des contributions de ne faire verser dans les bureaux des sections, qu'une partie des gros sols qui se fabriquent journellement à la monnoie de Paris.

Si vous daignez, Messieurs, m'admettre à la barre de votre assemblée, & y mander la commission des monnoies & le ministre, je prouverai la vérité de ce que j'avance contre eux; je me fais fort de les confondre & de mettre leur mauvaise foi en évidence. J'ai pour y parvenir des preuves matérielles.

En attendant, Messieurs, afin de déjouer

leurs mauvaises intentions, & de faire cesser promptement la pénurie de la petite monnoie, je vais vous proposer quelques moyens.

Vous avez décrété qu'il seroit fait avec la matiere des cloches, alliée d'une égale quantité de cuivre, des pieces de deux sols, d'un sols & de deux liards. Afin d'effectuer promptement cette mesure, il me paroît nécessaire que vous décrétiez :

1°. Que les pieces de deux sols seront taillées de maniere à pouvoir être frappées avec les mêmes coins que les écus de six livres, jusqu'à ce qu'on en ait de nouveaux. On retranchera seulement les marques indicatives des hôtels de monnoie, des directeurs & des graveurs particuliers.

2°. Que cette monnoie sera au remede en dehors, savoir d'une demi-piece par marc, pour les pieces de deux sols, d'une pour celles d'un sol, & de deux pour celles de deux liards.

3°. Que cette fabrication, quoique devant avoir lieu dans les hôtels de monnoie, sera adjugée au rabais.

4°. Que les adjudicataires recevront du ministre la moitié du cuivre nécessaire, & se chargeront d'extraire des cloches l'autre motié, & généralement de tous les frais de fabrication.

5°. Que les directeurs de monnoie auront la préférence à prix égal pour cette adjudication.

6°. Que les adjudicataires ne pourront, sous aucun prétexte, réclamer aucune indemnité.

7°. Que cette adjudication se fera publi-

quement & de la maniere la plus authentique.

8°. Qu'il sera fourni aux adjudicataires des moules, des coupoirs & des fourneaux.

9°. Que la fabrication des monnoies d'or & d'argent sera suspendue jusqu'à ce qu'il y ait assez de basse monnoie de fabriquée.

10°. Qu'il ne sera plus fait d'expériences sur la matiere des cloches.

11°. Que les adjudicataires seront tenus de remettre chaque jour aux départemens la totalité de leur fabrication.

12°. Que le pouvoir exécutif donnera des ordres pour faire parvenir & répartir dans les différens endroits où cette fabrication aura lieu, tous les vieux cuivres de la marine & l'ustensile de cuisine des couvens supprimés.

En adoptaut ces mesures, Messieurs, vous êtes sûrs qu'ou fabriquera avec beaucoup de célérité la monnoie que vous avez décrétée. En se servant des coins des écus de six livres pour les pieces de deux sols, on peut procéder sous très-peu de tems à cette fabrication.

Le remede que je vous propose est indispensable. Votre comité monnétaire a oublié d'en faire mention.

Que l'on ne craigue pas que les fabricateurs se l'approprient, puisqu'ils remettront la monnoie au poids & pour tant la livre ou le marc. L'intérêt de la nation exige que cette fabrication, qui n'est qu'accidentelle, soit aussi peu coûteuse qu'il sera possible ; & le meilleur moyen de la faire avec économie, est de l'adjuger au rabais. Il paroît juste, Messieurs, de donner aux directeurs de

monnoie, pour cette adjudication, la pré férence à prix égal, parce que l'habitude les rends plus capables que d'autres de bien conduire cette opération.

En fournissant aux adjudicataires les moules, les coupoirs & les fourneaux, vous favoriserez la concurrence ; & tel qui ne se présenteroit pas à l'adjudication, s'il étoit obligé de se procurer des fonds pour avoir l'ustensile nécessaire, y viendra augmenter le nombre des concurrens, ce qui tournera à l'avantage de la nation.

La suspension momentanée de la fabrication des monnoies d'or & d'argent ne portera aucun préjudice à la circulation, & permettra de fabriquer sans interruption la basse monnoie, qui certes dans ces circonstances est beaucoup plus nécessaire que les pieces de 15 & de 30 sols, que l'on accapparera comme les écus.

En décrétant, Messieurs, qu'il ne sera plus fait d'expériences sur la matiere des cloches, vous ôterez au comité & à la commission des monnoies, un prétexte de retarder la fabrication. Et cela est d'autant plus nécessaire qu'ils font encore des essais ; ce qui prouve qu'ils n'avoient pas la certitude de la bonté des moyens que cependant ils vous ont faits adopter.

Depuis que le décret est rendu, Messieurs, on auroit dû fabriquer jusqu'à présent plus de 150 mille marcs à la monnoie de Paris, en travaillant jour & nuit, comme les besoins l'exigent.

Ces messieurs s'amusent à faire des boutons avec le potain qui provient de l'épure-

ment de la matiere des cloches ; on diroit qu'ils font un cours de métallurgie, & que ce n'est que lorsqu'ils l'auront fini que nous aurons de la monnoie. Ils font frapper depuis quelques jours à la monnoie des médailles, des pieces qui usent tellement les coins, que s'il n'y avoit pas de meilleurs moyens pour mettre en exécution votre dernier décret, il faudroit renoncer, Messieurs, à faire avec la matiere des cloches de la monnoie frappée; car tous les graveurs de l'Europe réunis ne sauroient fournir assez de carrés pour cette fabrication. Ces messieurs apprennent par l'expérience, que j'avois raison, lorsque je leur disois dans une de mes lettres, que ce qui leur paroissoit très-facile en petit, seroit peut-être impraticable en grand. Mais l'amour-propre, l'envie de me nuire & d'en favoriser d'autres, leur ont fait dédaigner mes conseils. Savez-vous, Messieurs, à quoi ils s'occupent dans ce moment? Je vais vous l'apprendre.

Sachant que je me proposois de dénoncer leur mauvaise foi (car je ne leur ai pas laissé ignorer, non plus qu'au ministre, que j'allois vous informer, ainsi que le public, de toutes leurs menées); sachant, dis-je, que j'étois au moment de dévoiler leur turpitude, ils se sont hâtés de faire préparer, à gros frais, quelques milliers de marcs de flaons, qu'ils font frapper à la monnoie des médailles, comme je viens de le dire. Ils esperent neutraliser les effets de ma dénonciation, en répandant immédiatement après qu'elle aura paru, ces pieces dans le public, afin de persuader à la multitude que je suis

un calomniateur. Ils se flattent, au moyen de cela, de pouvoir continuer à vous tromper. Ils content d'ailleurs sur ceux d'entre vous, Messieurs, dont ils ont déjà surpris la religion, au point d'en faire leurs défenseurs, toutes les fois qu'on s'est plaint dans votre assemblée du comité monnétaire. Et s'ils ne se croient pas assez forts pour résister aux coups que j'essaie de leur porter, le comité vous fera un nouveau rapport, dans lequel il n'oubliera pas sur-tout d'entrer dans de très-grands détails sur les travaux de l'épurement; tandis qu'il devroit & auroit toujours dû se borner à ne vous présenter que les résultats des soumissions qu'on lui a remises, ou des expériences qu'il a fait faire. Il se gardera bien de vous rendre compte des frais énormes de la fabrication qui se fait aux Barnabittes, parce que cela vous convaincroit de la nécessité d'une adjudication; & c'est ce qu'il veut éviter, parce qu'il sait que M. Auguste n'y joueroit pas le premier rôle; & comme ce prétendu métallurgiste a grand besoin d'être prôné, le comité ne manquera pas de vous vanter ses talens. C'est cet orféve ambitieux qui maintenant amuse le tapis, en répétant sans cesse des expériences qui prouvent moins sou habileté en chimie, que le desir qu'il a de s'emparer de cette opération. Il y a plus d'un an qu'il intrigue pour les cloches. C'est lui qui en offroit dix sols de la livre; ce qui prouve évidemment qu'il vouloit y faire des bénéfices énormes, ou qu'il n'avoit pour tirer parti de ce métal, que des moyens très-coûteux, & par conséquent très-imparfaits.

On sait que les expériences que M. Auguste a faites, ont eu des résultats peu avantageux. Et il y a sans contredit de meilleurs moyens que les siens, pour séparer l'étain des cloches. Soyez assurés, Messieurs, que ceux qui ont fait des soumissions pour le même objet, sont sûrs de leurs procédés, & on en a fait de beaucoup plus avantageuses pour la nation, que celles de M. Auguste. D'ailleurs, Messieurs, si vous adoptez les mesures que je vous propose, l'épurement se réduit à peu de chose, parce que les vieux cuivres de la marine, & dont la quantité ne laisse pas que d'être considérable, fourniront à-peu-près la moitié de l'alliage. Laissez aux adjudicataires la liberté d'employer les moyens qu'ils jugeront à propos, pour extraire des cloches l'autre moité, & comptez qu'on n'aura pas besoin de M. Auguste pour faire le départ. Méfiez-vous de votre comité monnétaire ; il manque absolument de lumieres, & ne peut que *continuer à vous induire en erreur*. Ce comité, aussi facile à tromper que difficile à désabuser, n'écoute que les charlatans & les intriguans ; il protége spécialement, ainsi que la commission des monnoies, M. Auguste & les intéressés à la manufacture de Romilly. On ne vous a fait décréter qu'il falloit allier la matiere des cloches d'égale quantité de cuivre, qu'afin de rendre pour le premier l'opération de l'épurement plus considérable, & de faire vendre aux derniers une plus grande quantité de cuivre ; & même pour leur faire avoir une partie de la fabrication décrétée, sous prétexte qu'on doit encourager les manufac-

tures, & que celle de Romilly se trouve pourvue de tout ce qu'il faut pour l'épurement du cuivre & pour faire les flaons. Je me flatte, Messieurs, de connoître la fabrication & la métallurgie mieux que votre comité & ceux qu'il cherche à favoriser. Et comme j'ai plus de bonne foi qu'eux, je puis vous certifier qu'il n'étoit pas nécessaire d'ajouter à la matiere des cloches autant de cuivre ; & qu'il ne faut pas tant d'embarras, ni tant de machines pour l'opération dont il s'agit. Il suffit d'avoir des fourneaux, des moules & de coupoirs, & cette fabrication ne peut se faire nulle part mieux que dans les hôtels de monnoie. Les coupoirs y sont tous montés. On peut avoir très-promptement des moules, ainsi que des fourneaux, pour faire l'extraction du cuivre nécessaire.

Si vous chargez, Messieurs, votre comité de l'examen des mesures que je vous propose, soyez persuadés qu'il fera naître de nouvelles difficultés & qu'il trouvera des moyens de retarder les opérations ; & c'est toujours dans l'objet de favoriser les individus que je vous ai désignés. Il n'a point, je le répete, Messieurs, les connoissances requises, & vous ne lui avez pas donné assez tôt des adjoints. Ce comité n'a été que l'écho, de l'ancienne administration des monnoies. Pour peu que l'on soit profond en matiere monnétaire, on ne voit dans tout ce qu'il vous a présenté qu'un assemblage d'irréflexions, des contradictions & même d'absurdités & d'injustices. Autant il est abordable pour les intriguans, autant il a cherché à me rebuter. J'en ai éprouvé des désagrémens, ainsi que de la commission.

ces messieurs ne voient pas avec plaisir, que je cherche à déjouer l'astuce & à faire tirer à la nation le parti le plus avantageux des cloches, dans la fabrication qui va se faire. Cela dérange leurs projets. Ils ne peuvent pas surtout me pardonner d'avoir fait un mémoire pour combattre la premiere partie du raport du comité. C'est, selon eux, avoir porté une main téméraire à l'encensoir que d'avoir parlé principes en matiere monnétaire. J'aurois dû à leur avis, Messieurs, ne me mêler que de faire des écus : ils le disent hautement ; mais ils ne font pas attention que la protection qu'ils accordent à la monnoie de Limoges, m'empêche d'en faire,

J'ai encouru leur disgrace, Messieurs, parce que j'ai démontré dans le mémoire dont il s'agit, que le systême du comité monétaire n'avoit pas le sens commun, & qu'entre autres choses, je disois que, si l'on abandonnoit l'impôt sur les monnoies en haussant le prix des métaux, ce qui suppose que les frais de fabrication seroient à la charge de l'état, les fabricateurs fondroient sans cesse les especes, puisqu'elles ne leur coûteroient pas plus que la matiere & qu'ils feroient de cette maniere des bénéfices considérables, & constitueroient continuellement l'état en frais de fabrication, sans qu'il fût possible de les en empêcher. J'ajoutois que cet abus seroit bien plus grand, si l'on mettoit les remedes en dehors, comme le comité le proposoit, parce qu'alors les especes valant intrinséquement plus que numériquement, tout le monde les mettroit en lingots, pour les porter aux hôtels de monnoie, afin de

profiter au change de cette différence. En un mot, Messieurs, mon crime est d'avoir prouvé que le système de votre comité n'étoit avantageux que pour les fabricateurs.

Vous connoissez maintenant les motifs pour lesquels on cherche à m'écarter.

La nouvelle organisation des monnoies que vous avez été en quelque maniere forcés d'adopter, est plus vicieuse que l'ancienne. Elle donne lieu à un plus grand nombre d'abus de la part des supérieurs & des subalternes. Le pouvoir arbitraire semble s'y être réfugié. Il n'y a que des places à ôter & à donner, ce qui plait beaucoup à la commission & au ministre, parce que c'est un moyen de se faire des créatures. Il a même déjà été commis des injustices. Vous avez supprimé les juges gardes, pour les remplacer par des commissaires du roi. Il étoit juste qu'ils fussent préférés pour ces nouvelles places. Hé bien, Messieurs, le ministre en a disposé d'une bonne partie en faveur des personnes qui n'ont point, pour la plupart, la premiere idée des fonctions qu'on veut leur faire remplir, & qui peut-être n'ont que le vil talent d'intriguer.

Ne souffrez pas, Messieurs, qu'un pareil acte d'iniquité ternisse l'éclat des premiers jours du regne de la loi & de la justice, puisque vous êtes encore munis du pouvoir exécutif ; révoquez ces nominations en faveur des juges gardes ; faites plus, Messieurs, pour le bien public & pour votre gloire. Empêchez le ministre des contributions de nuire davantage à la chose publique, & nommez une autre commission des monnoies. Celle-ci est

tout à la fois ignorante, présomptueuse & mal-intentionnée. Elle ne mérite donc sous aucun rapport la confiance de la nation; remplacez-la par des personnes qui dumoins se laissent éclairer, si elles n'ont pas toutes les lumieres nécessaires dans cette partie d'administration. La commission actuelle se croit infaillible, parce qu'elle a dans son sein deux ignorans érudits qui la gouvernent; l'un étoit ci-devant inspecteur des machines des monnoies; il n'a rien fait d'utile pour cette partie; l'autre étoit inspecteur des essais, & il n'est pas certain qu'il sache bien essayer. Tous les deux sont académiciens, & vous n'ignorez pas, Messieurs, que les académiciens ont presque toujours trouvé beaucoup plus commode de juger les découvertes d'autrui que d'en faire eux-mêmes. Ceux dont je viens de vous parler, sont bien loin de faire exception à cette regle. Le principal motif de ma réticence à leur faire connoître mes moyens pour extraire l'étain des cloches, est puisé dans la certitude que j'ai de leur mauvaise foi. La même raison m'a empêché, Messieurs, de communiquer différens moyens que j'ai trouvés, pour perfectionner l'art du monnoyage & rendre la fabrication des especes plus prompte & moins coûteuse pour l'état. Je suis forcé de les tenir secrets jusqu'à ce qu'il y ait pour cette partie des juges plus équitables & plus éclairés que ceux d'à présent, qui en se les appropriant me raviroient l'honneur d'être utile à ma patrie.

Il résulte, Messieurs, de cette dénonciation & des preuves que je produirai à la barre de votre auguste assemblée, si vous

daignez m'y admettre, qu'il n'est point de gaspillages, point de retardemens auxquels vous & la nation ne deviez vous attendre, en continuant à vous en rapporter à votre comité monnétaire. En prenant pour données les dépenses qui se font aux Barnabittes & que l'on vous taira, l'état perdroit, tant par l'effet de l'ignorance que par les dilapidations, plusieurs millions, qui lui seront épargnés par une adjudication en regle.

Quelques personnes s'imagineront peut-être qu'une semblable dénonciation est l'effet du dépit & de l'exaltation ; mais qu'elles se détrompent. L'indignation seule a dirigé ma plume; c'est de sang-froid que je prouverai ce que j'avance. Il répugnoit sans doute à mon cœur de révéler tant de malversations ; & je n'ai rien négligé pour m'épargner cette démarche ; mais voyant que tous mes efforts étoient inutiles, non-seulement je n'ai plus balancé à la faire, mais même je m'en suis fait un devoir. Au reste il est possible que tôt ou tard je sois la victime de mon zele pour la chose publique, sur-tout si le ministre & la commission ne sont point traités comme les prévaricateurs devoient l'être ; mais je déclare que, quoiqu'il puisse m'en arriver, rien n'est capable de m'intimider : je m'empresserai toujours d'éclairer le public, lorsqu'on voudra le tromper aussi indignement que dans cette circonstance, sur une matiere que malheureusement il ne connoît pas assez.

Signé, SOUTON.